

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-533237

SA766



Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e) 8132 Société : RAM

Matricule : 8132 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : GUESSOUS MOHAMMED

Date de naissance : 10/06/1970

Adresse : 19 LOT BAAR EL JADIDA

Tél. : 0660540390 Total des frais engagés : 3075,00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Dr. Ahmed GHANIM
Ophtalmologiste
Maladies et Chirurgie des Yeux
Place El Hansali, Imm. Paris, 1er Etage
Tél. : 05 23 33 20 20 - El Jadida

16 DEC. 2020

ACCUEIL

Date de consultation : 08 Dec 2020

Nom et prénom du malade : GUESSOUS MOHAMMED Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Correction Optique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : EL JADIDA

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 08/12/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08 Décembre 2005	2		200,00 DH	INP : 121009005 Dr. Ahmed GHANIM Ophtalmologiste Maladies et Chirurgie des Yeux Place El Hansali, Imm. Paris, 1 ^{er} Etage Tél. : 05 23 33 20 20 - El Jadida

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fouqissetur Date Montant de la Facture

Pharmacie AL BOUSTANE
Mme ABOUCHIKHI Hind
14 Bd Jabrane Khalil Jabrane
Résidence Al Boustane 9
El Jadida
Tél: 05 23 35 17 23

08/12/2005

Montant de la Facture

75,70 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	2800,-
STYLE DE VUE AMAL BOUZID OPTICIENNE - OPTIC El Jadida - Tél: 05 23 35 00 00						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

INP :

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

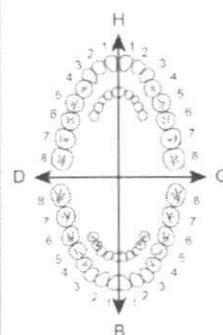
FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

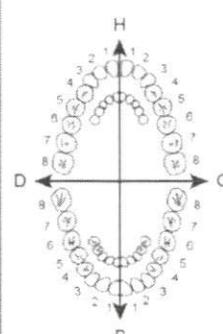
DATE DE L'EXECUTION



ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



STYLE DE VUE

OPTICIENNE - OPTOMETRISTE

FACTURE N° 0006674

El Jadida, le : 08/11/2003

Dr. : Ghenni M

M. :

Guersous Mohammed

DESIGNATION	PRIX
Monture	800,-
Progressif organiques Blancs	
Antireflet Bleu	
CDL +0,25	1000,-
CLC +0,50	1000,-
Add +1,00	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Mille Huit cent
dix-huit dirhams et 55 centimes

STYLE DE VUE
AMAL BOUTI

OPTICIENNE - OPTOMETRISTE

TOTAL HT

TVA 20%

TOTAL TTC

2333,34

466,66

2800,-

Dr. Ahmed GHANIM

Ophtalmologiste
Specialiste des Maladies
et Chirurgie des Yeux



الدكتور أحمد غانيم

أخصاصي في
أمراض وجراحة العيون

El Jadida, le
08/12/2020 الجديدة، في

Monsieur GUESSOUS Mohammed

UNE PAIRE DE LUNETTE

PROGRESSIFS ANTI LUMIERE BLEU

Oeil Droit : + 0,25 , Addition + 2,00

Oeil Gauche : + 0,50 , Addition + 2,00

ANTI REFLET

STYLE DE VUE
~~AMAL BOLIZID~~
OPTICIENNE - OPTOMETRISTE
24 Bd. Med Raffi, El Jadida - Tél/Fax : 05 23 36 04 07



Dr. Ahmed GHANIM
Ophtalmologiste
Maladies et Chirurgie des Yeux
Place El Hansali, Imm. Paris, 1^{er} Etage
Tél : 05 23 33 20 20 - El Jadida

صيدلية البستان
Pharmacie AL BOUSTANE
Mme ABOUCHIKHI Hind
14 Bd Jaberine Khalil Jabrane
Résidence AL Boustane 9
El Jadida
Tél. 05 23 35 47 23

ساحة الحنصاري، عمارة باريس، الطابق الأول - الجديدة (فوق قيسارية باريس) - الهاتف : 05 23 33 20 20
Place El Hansali, Imm. Paris, 1^{er} Etage - El Jadida (Au dessus Kissariat Paris) - Tél. : 05 23 33 20 20